

Conteneur collectif à verre

LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI, ALORS METTEZ-VOUS AU VERRE !

NOS DÉCHETS ONT DE LA RESSOURCE !

Grâce au tri des habitants de l'agglomération, c'est plus de **7 858 tonnes de verre** qui ont été triées et recyclées en 2012. Malgré cette performance élevée, il est régulièrement constaté la présence importante de verre dans les bacs à ordures ménagères, soit plus d'un tiers du verre.

Pourtant, il est aujourd'hui très facile de le déposer dans le conteneur à verre près de chez soi. En effet, il y a **plus de 600 points de collecte de verre** sur l'ensemble de l'agglomération : il y en a forcément un près de chez vous.

Le verre est le matériau dont le recyclage est le plus ancien. Il se recycle à 100% à l'infini, sans aucune perte de qualité ni de matière. Le verre trié sera broyé pour donner du calcin qui sera fondu à 900°. La pâte de verre ainsi obtenue servira à refaire des bouteilles.

1 TONNE D'EMBALLAGES EN VERRE RECYCLÉ

= ÉCONOMISE 660 KG DE SABLE 100 KG DE PÉTROLE 100 KG DE GAZ

en zone « immeuble »

en zone « résidentielle »

en zone « pavillonnaire »

Bouteilles, bocaux et pots en verre



Pour la tranquillité du voisinage, pas de dépôt entre 20h et 8h.



BON À RECYCLER

Le verre d'emballages : bouteilles, pots de confiture, bocaux en verre...



INTERDIT

Vaisselle (verres, assiettes), ampoules, vitres, miroirs, porcelaine car ces matériaux n'ont pas la même température de fusion que le verre des emballages.

